

# La gazette de Gammes

Service de garde-à-domicile 24h/24 à Bruxelles

N°5 Août/Sept. 2015

Gammes asbl / rue de Crayer 2, 1000 Bruxelles - info@gammesasbl.be

[AU SOMMAIRE](#)

## Page 3

Comment s'opère la mise en œuvre des prestations et le suivi des bénéficiaires à Gammes ? Interview croisée des 4 encadrantes de Gammes



## Page 4

### L'ART THÉRAPIE



« L'Art Thérapie est l'une des approches adaptées aux personnes démentes »

Nathalie de Wouters d'Oplinter, Psychologue et Art-thérapeute pour l'Asbl Alzheimer Belgique

## Page 2

Rencontre avec Marc Van Beneden, le Président de Gammes Asbl

### RENCONTRES

## Page 4

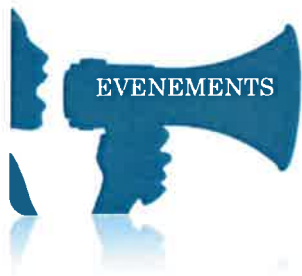
- Namizata, Garde à Domicile de nuit
- Comment devient-on Garde à Domicile ?

[ET AUSSI](#)

[TRUCS & ASTUDES](#) ..... [PAGE 2](#)

[EVENEMENTS](#) ..... [PAGE 2](#)

[GUIDE DES INITIATIVES](#) ..... [PAGE 3](#)



EVENEMENTS

## ATELIER D'ART THÉRAPIE / PIRSOU

### TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI

Rencontre avec les patients jeunes atteints de formes de démence rares et leur famille et ateliers d'art-thérapie. Pour prendre rendez-vous contactez Nathalie de Wouters au ☎ 02/428.28.10

Lieu : Bibliothèque-médiathèque le Phare, chaussée de Waterloo 935 à 1180 Uccle

## RENCONTRES IRISÉES N° 3

De 9h30 à 12h au Point Culture, rue Royale 145, 1000 Bruxelles.

Dans la lignée du cycle de rencontres initié en mars, le CBCS organise les rencontres irisées N°3, une occasion pour les citoyens bruxellois, associations et ministres d'échanger sur les politiques sociales et de la santé à Bruxelles.

**Mercredi 17/06** | Invitée : Cécile JODOGNE, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale et Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française (Cocof).

Thématiques abordées

- Politique de la Santé (Cocof)
- Aide médicale urgente (Région)

Plus d'infos :

<http://cbc.be/Rencontres-irisees-debattons-avec>

## Trucs & Astuces

La salle de bain



46% des chutes des seniors ont lieu dans la salle de bains. Il est essentiel de sécuriser la douche et surtout la baignoire des personnes âgées.

Si la salle de bain est équipée d'une baignoire, il est possible de la sécuriser à l'aide de barres d'appui et de maintien, de planches de bain et de tapis antidérapants.

La douche peut être équipée de tapis mais aussi d'une chaise avec accoudoirs et dossier.

## RENCONTRE AVEC MARC VAN BENEDE PRÉSIDENT DE GAMMES ASBL

Marc Van Beneden est Président de l'Asbl Gammes depuis 2013. En tant que tel, il siège au sein du Conseil d'Administration de l'association, anime les réunions et assemblées générales et accompagne le suivi des décisions prises au niveau collégial.

Avant d'expliquer comment vous êtes devenu Président de l'Asbl Gammes, pouvez-vous revenir sur votre parcours ?

Je suis fonctionnaire communal depuis 1979 et ai travaillé aussi bien auprès du service GRH, qu'à l'organisation du Secrétariat, à la création d'un service informatique ou encore au service comptabilité. J'ai aussi été chef du Cabinet du Bourgmestre entre 2001 et 2007 et le suis de nouveau aujourd'hui. Depuis une dizaine d'année, je travaille au niveau des Affaires Sociales. C'est dans ce cadre et sous l'autorité politique locale qu'on a créé **Contact Plus**, un service administratif communal qui accompagne les personnes âgées et les personnes handicapées. L'objectif pour l'administration communale c'est de collaborer et d'accompagner au mieux ces personnes spécifiques pour qu'elles puissent rester à domicile le plus longtemps possible. En gros, notre offre complète celle qui est déjà existante et propose également un service d'accompagnement psychosocial et d'aide pour les tâches administratives.

Comment êtes-vous devenu président de l'Asbl Gammes ?

Et bien c'est dans le cadre des problématiques sur lesquelles je travaille que j'ai été contacté par l'association. Il y avait déjà plusieurs connections établies via le Conseil d'Administration, où siège entre autre la Mission Locale d'Etterbeek. Le CA de Gammes souhaitait, par priorité, être complété par une personne non issue d'un Centre de Coordination ou d'Insertion Socioprofessionnelle et qui ait aussi une certaine expertise dans le domaine de l'Aide à Domicile. J'ai donc très volontiers accepté la proposition et les missions qu'un tel mandat implique.

Justement, quel est votre rôle en tant que président ?

Et bien je prépare et anime les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale annuelle, et j'accompagne le Comité de Direction dans le suivi des décisions prises collégialement par le CA. Je suis le lien entre les administrateurs et l'équipe de direction et veille au contrôle budgétaire, tout en prenant en compte les partenaires dans l'équation. Ça demande beaucoup d'écoute et de disponibilité, on se voit d'ailleurs tous les mois avec Brieuc (Brieuc LAURENT, Directeur de l'Asbl Gammes). Précisons également que la fonction d'administrateur est bénévole, aucun membre du CA ne perçoit donc d'indemnité.

Par rapport aux enjeux de la reconnaissance du métier, où en est l'Asbl ?

Les choses vont lentement mais sûrement. Nous avons décidé de ne pas nous précipiter parce que la reconnaissance du métier n'est pas uniquement une question de statut. Un statut induit une réflexion profonde sur la définition du métier, de son accès et de la formation. C'est aussi pour ça que le CA a réalisé une mise au vert en octobre 2014 au cours de laquelle on a dégagé plusieurs pistes de réflexions, en s'inspirant de ce qui s'est fait en Wallonie (où le statut de la Garde à Domicile existe) et des retours d'expérience.

### Asbl présentes au Conseil d'Administration de Gammes :

- Aide & Soins à domicile Bruxelles
- Soins Chez Soi
- Cosedi
- Fédération Aide & Soins à Domicile
- Idée 53
- Mission locale de Forest
- Mission locale d'Ixelles
- Mission locale d'Etterbeek

Colette, Fatiha, Marie-Grâce & Sonia sont toutes les 4 encadrantes-formatrices à Gammes. Au sein de notre Asbl, la Région bruxelloise a été divisée en 4 secteurs géographiques: pour chaque secteur, un Chef d'équipe et un encadrant-formateur travaillent en binôme. Rencontre avec l'ensemble de l'équipe encadrante.

**C'est quoi un encadrant-formateur ?**

**Marie-Grâce :** C'est la personne qui encadre les Gardes à Domicile et met en œuvre les prestations chez les bénéficiaires. Plus de la moitié de nos Gardes sont en insertion socioprofessionnelle, ils doivent être accompagnés aussi bien du point de vue de leurs formations que dans le cadre strict de leur exercice du métier.

**Fatiha :** Concrètement, une partie de notre travail consiste à les suivre de près, à être à leur écoute, à les mettre en situation, à assurer la médiation entre les Gardes et les bénéficiaires, le tout en facilitant leur apprentissage et en veillant à la bonne qualité des prestations. C'est une fonction très polyvalente.

**Donc en gros, vous êtes la personne de référence pour le Garde à Domicile tandis que le Chef d'Equipe est la personne de référence pour le bénéficiaire ?**

**Colette :** Oui et non. Le Chef d'équipe fait la première visite au cours de laquelle il évalue la forme et la fréquence que prendront les prestations, c'est le référent pour les bénéficiaires mais ça ne veut pas dire qu'il n'est jamais en contact avec les Gardes, bien au contraire. Et c'est la même chose pour nous. Comme nous allons souvent en prestation pour voir si tout va bien, on connaît aussi bien les Gardes que les bénéficiaires, et on va aussi remarquer rapidement s'il faut ajuster, voire réadapter la prestation en fonction des besoins du bénéficiaire.

**Fatiha :** On est les yeux du Chef d'équipe. Par exemple, lors de nos accompagnements, on verra très vite s'il manque du matériel, s'il ne faudrait pas un lit médicalisé ou simplement mettre des barres dans la douche parce que l'état de santé du bénéficiaire se dégrade et que le temps de prestation du Garde (minimum 3h) et le fait qu'il soit centré sur le confort du bénéficiaire fait qu'on est capable de faire ce diagnostic.

**Vous avez toutes été Gardes à domicile vous-mêmes, reçoivent-ils tous la même formation ? Que se passe-t-il pour eux à la fin de leur contrat ?**

**Marie-Grâce :** ils reçoivent tous la même formation oui. Et je crois qu'avoir été Garde à Domicile avant de devenir encadrant est un peu le passage obligé. Il faut avoir de l'expérience pour pouvoir encadrer la formation et l'exercice d'un métier : ça nous permet d'apporter des conseils pertinents quand le Garde est en difficulté ou ne sait pas trop comment appréhender une prestation qui peut s'avérer « difficile ».

**Fatiha :** on les suit pendant 2 ans, on les connaît bien, et ce n'est pas toujours évident de voir un Garde partir, parce qu'on s'attache inévitablement, comme eux s'attachent aussi à certains bénéficiaires.

**Sonia :** Et justement, c'est ce que moi je trouve intéressant et très gratifiant dans notre métier d'encadrant. Certains Gardes en insertion arrivent de loin. Alors voir un Garde à Domicile partir en sachant qu'il a été formé correctement et qu'on a quelque part contribué à créer et à alimenter sa vocation, c'est positif.

**Est-ce que l'absence de statut à la profession de Garde à Domicile a une incidence dans votre gestion humaine au quotidien ?**

**Fatiha :** Bien-sûr ! En reprenant ce que dit Sonia, c'est certes très gratifiant de voir qu'on a réussi à former des personnes en insertion au métier, mais c'est dommage aussi de les laisser partir. On croule sous les demandes, de plus en plus importantes, et on n'a pas suffisamment de Gardes pour pouvoir assumer les demandes de nos bénéficiaires actuels, faute de budget pour pouvoir embaucher.

**Colette :** je travaille à Gammes depuis très longtemps et la demande explose ces dernières années. Dans un des secteurs, on a une liste d'attente avec des gens qui ont demandé la mise en place d'un dispositif depuis 2013. Il ne s'agit pas d'une mauvaise gestion de nos demandes, on ne peut tout simplement plus y répondre comme avant, à tel point qu'il nous arrive nous-même d'aller en prestation si un Garde n'est disponible.

**Marie-Grâce :** Oui, c'est vrai. Ce n'est pas un problème d'aller en prestation, les encadrantes ne sont pas faites pour rester derrière un bureau, on s'accorde toutes là-dessus. Mais pour pouvoir encadrer un Garde, cela demande du temps, et quand on est en prestation nous-mêmes, on n'emploie pas notre temps à cet accompagnement.

**Sonia :** tout ça, en gros, est conséquence d'un manque de statut qui régit la profession, et très clairement d'un manque de financement puisque nous ne sommes subsidiés que pour notre mission d'insertion socioprofessionnelle. Beaucoup de personnes âgées ne souhaitent pas, en tout cas dans l'immédiat, être institutionnalisés, et c'est leur droit. Le problème c'est que c'est un droit qui n'est pas accessible à tout le monde.

GUIDE DES INITIATIVES



Rehacare 2015 ouvre ses portes du 14 au 17 octobre 2015 à Dusseldorf. Le salon annuel vous permettant d'avoir un aperçu représentatif de produits et services pour faciliter la vie des personnes handicapées et des personnes âgées. Un des thèmes centraux pendant Rehacare 2015 sont les soins à domicile.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site [www.rehacare.com](http://www.rehacare.com)

Namizata est Garde à Domicile depuis plus de 10 ans. Arrivée en Belgique en 1982 pour y rejoindre son conjoint, elle a d'abord été sous-traitante pour des services d'aide à domicile avant d'entendre parler du métier de Garde à Domicile et de la formation offerte par Idée 53. Namizata a suivi le parcours dit « classique » du Garde à Domicile : elle a suivi la formation de 4 mois à Idée 53, l'a validée et a été embauchée par Gammes sous contrat PTP, un programme de transition socioprofessionnelle d'une durée de 2 ans. Au cours de son contrat, elle a pu également bénéficier d'une formation d'Aide familiale, octroyée à certains Gardes à Domicile en fin de contrat d'apprentissage afin de faciliter leur insertion professionnelle, faute d'un statut pour la Garde à Domicile. Au terme de son contrat, Gammes lui a proposé un contrat à durée indéterminée en tant que Garde à Domicile.

**Tu fais actuellement partie de l'équipe de Garde de nuit, est-ce que tu peux expliquer en quoi ça consiste ?**

Namizata : C'est comme la Garde à Domicile de jour sauf qu'on travaille à partir de 21h jusqu'à 7h du matin. Les personnes qui bénéficient de ce service ne sont pas que des personnes isolées. J'ai par exemple un bénéficiaire atteint de Parkinson dont la femme est autonome mais ne peut pas se lever plusieurs fois dans la nuit pour s'occuper de son mari, donc dès que Monsieur a besoin d'aller aux toilettes, je m'en occupe, ça permet à Madame de souffler un peu.

**Quelle est la différence entre une Garde de jour et une Garde de nuit ?**

Namizata : Hormis les horaires, ce n'est pas très différent. Par contre, le fait qu'on reste au moins 10h chez le bénéficiaire pour chaque prestation fait qu'on développe une complicité importante, même si le métier et le cadre de son exercice fait qu'on garde la distance nécessaire. On s'attache forcément, d'autant que le fait de rester la nuit impose un cadre plus « intime », les bénéficiaires nous accueillent chez eux pour la nuit et nous ouvrent parfois même la porte de leur réfrigérateur en nous disant « prends ce que tu veux ».

**Pourquoi avoir choisi la Garde la nuit ?**

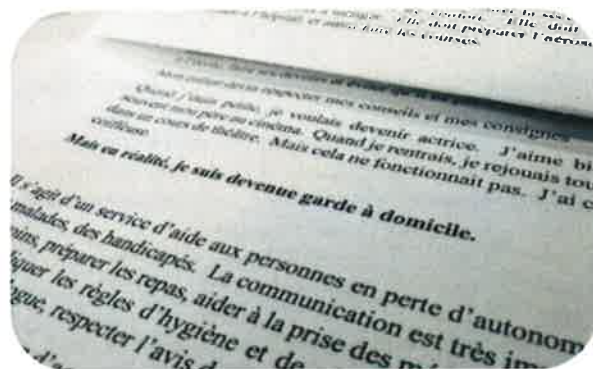
Namizata : Entre autres parce que les prestations sont plus longues et que ça nous permet d'avoir une véritable continuité dans les soins qu'on propose. Au niveau du rythme de travail, c'est assez spécial, mais pas plus qu'une personne qui travaille de nuit. Et ça me permet d'avoir du temps libre la journée pour m'occuper de ma famille.

## COMMENT DEVENIR GARDE À DOMICILE ?

À leur entrée en service, les gardes reçoivent une formation d'une semaine abordant les aspects organisationnels, techniques et administratifs de Gammes. Ils découvrent le manuel du garde à domicile avant d'entamer les prestations en doublure (accompagnés par les gardes expérimentés qui agissent en tant que « parrain/marraine »).

Afin de répondre à l'évolution des attentes et besoins, Gammes tient à offrir un plan de formation de qualité et revoit les sujets de cours et leur contenu régulièrement. Ces formations font partie intégrante de leur horaire et s'étalent sur deux ans. Le processus d'accompagnement mis en place par Gammes comprend quatre volets :

- Une formation initiale de 4 mois au métier de garde à domicile dispensée en amont par Idée 53 ;
- Un dispositif d'encadrement en interne ;
- Une formation continuée : GAD PTP, GAD Expérimenté et personnel encadrant,
- Une formation d'aide familiale.



Organisme d'insertion socioprofessionnelle, **Idée 53** organise la formation initiale, au terme de laquelle chaque participant est évalué pour ensuite être embauché à Gammes sous contrat PTP. Au cours de cette formation initiale, les candidats apprennent à :

- Communiquer avec les bénéficiaires, l'entourage, les autres intervenants, ses collègues...
- Aider au confort physique et moral et contribuer à l'autonomie du bénéficiaire
- Appliquer les règles de sécurité tout en établissant une relation de soutien
- Dans les limites de sa fonction, aider le bénéficiaire dans les activités liées à l'hygiène et à la santé
- Agir de façon adéquate dans les situations difficiles et/ou d'urgence
- Accompagner une personne en fin de vie sans acte médical et reconforter l'entourage.

Les mises en situation ainsi que l'encadrement de proximité et les formations spécifiques prenant en compte l'évolution du métier que reçoivent les Gardes tout au long de leur carrière sont un gage de qualité et permettent aux bénéficiaires de pouvoir rester à Domicile dans les meilleures conditions. **En pratique** : La formation de garde à domicile fait partie du secteur de l'Aide à la Personne et s'étale sur 4 mois. Une seule session est organisée par an et débute en janvier. Il y a maximum 20 places disponibles pour la détermination et 15 places pour la formation. Pour plus d'information, contactez [Idée 53](#). Idée 53 asbl ✉ Rue du Chimiste 34-36 1070 BRUXELLES ☎ 02/648.95.94



Depuis 2007, Alzheimer Belgique forme des soignants à la technique de l'Art Thérapie. Ces ateliers ambulatoires ont lieu l'après-midi, durent trois heures et sont l'occasion pour les personnes malades de s'intégrer dans un groupe et de goûter à différentes activités artistiques à un rythme adapté. Cette activité s'est ainsi implantée dans plusieurs communes de Bruxelles, dont Uccle et plus récemment à Anderlecht. Rencontre avec Nathalie de Wouters d'Oplinter, responsable des ateliers.

A qui sont destinés ces ateliers ?

Nathalie de Wouters d'Oplinter : Aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou désorientées mais aussi à leurs proches. Un peu comme la Garde à Domicile, ça permet de donner du répit à l'aidant proche mais aussi à la personne désorientée qui peut, pour une fois, décider du rythme et des activités qui vont être menées. Au niveau des activités, j'arrive avec un matériel varié et m'adapte à chaque participant. On ne va pas forcément produire quelque chose de concret

au terme de chaque atelier, mais on parle aussi beaucoup, on parle de tout sauf de la maladie d'ailleurs. Ces ateliers permettent aux personnes malades de s'intégrer dans un groupe et de goûter à différentes activités artistiques. Les ateliers sont surtout un lieu d'écoute, et de plaisir visant à susciter l'expression d'émotions, favorisant ainsi le bien-être et la poursuite de la vie à domicile.

Pouvez-vous nous parler plus en détails des projets que vous menez au sein de l'asbl ?

Nathalie : Nous travaillons actuellement sur beaucoup de projets. Par exemple, un projet qui a permis de mettre en place un dispositif d'Ergothérapie à domicile, un projet de soins alternatifs « Protocole 3 », entièrement gratuit pour les familles de Bruxelles et communes limitrophes, et enfin le projet « Patients jeunes » qui accueille les familles à Uccle. Avec les ateliers d'Art Thérapie on s'est rendu compte qu'il fallait mieux communiquer nos horaires, voire mettre en place des ateliers à des horaires plus confortables et adaptés à la vie des bénéficiaires, qui sont parfois en centre de jour.

Au-delà de ces projets, Alzheimer Belgique a aussi une ligne téléphonique disponible 24h/24, comment ça marche ?

Nathalie : Grâce à nos volontaires, on a effectivement une ligne d'écoute, parce que ce qu'on remarque beaucoup avec les personnes qui nous contactent c'est qu'ils sont souvent dépassés, perdus voire terrifiés par ce qui arrive à leur proche. Il y a tout un travail qui est en train de se faire auprès des communes et des médecins et particulièrement des neurologues pour faire connaître notre structure et l'importance de thérapies complémentaires pour pouvoir affronter au mieux la maladie, parce qu'un simple traitement médical n'est pas strictement suffisant. Nous, on travaille tout à fait dans le non-médical.

#### EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL DE L'ART-THERAPEUTE AUPRES DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE D'ALZHEIMER ?

La maladie d'Alzheimer provoque une diminution progressive des capacités cognitives des personnes ; or ces capacités leur permettaient entre autres de comprendre et d'exprimer leurs émotions à leur entourage.

- L'atelier d'art-thérapie se veut un lieu d'écoute, de partage et de plaisir
- Les techniques d'art-thérapie visent à ranimer le processus d'émerveillement et de créativité dans un contexte d'expression, verbale et non-verbale
- L'art-thérapie ne travaille pas les symptômes mais tend à consolider la confiance en soi et le sentiment d'identité des personnes dans un contexte artistique.

L'art-thérapeute visera donc prioritairement à maintenir le cadre thérapeutique et à interagir avec les participants de façon à atteindre ces objectifs.

Contactez-nous

02/ 537.27.02

info@gammesasbl.be

Gammes Asbl | 2 rue de Crayer | 1000 Bruxelles | www.gammesasbl.be

Editeur responsable : Brieuc LAURENT

Rédactrice : Gwennaëlle JORET

Photo/illustrations : © Gammes Asbl

Envoyer vos idées et témoignages à communication@gammesasbl.be

